

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du C.C.A.S.
DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

Date de convocation :
11-05-2026

Séance du dix-huit mai deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 mai 2026, s'est réuni à dix-huit heures et trente minutes dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Véronique RAVET, Présidente

Date du Conseil :
18 - 05 - 2026

MEMBRES	PRÉSENTS	POUVOIRS	Votes Exprimés
13	12	1	13

Objet : **Présents :** V. RAVET – L. PAVIOT - C. CERQUEIRA – M. COLOMBET - C. GUILLAUBEZ – F. RHODET – F. ARVEUX – M-N. COTTET-EMARD - C. DE MATOS – M. GAILLARD – F. PERRIER MICHON – M. TRITANT
Délibération du conseil d'administration du CCAS pour l'élection d'un vice-président
Procuration est donnée par C. NIOGRET à M. COLOMBET
Excusés : /
Absents : /

Rapporteur : V. RAVET

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6 ;

Mme Le Maire, Présidente du CCAS, expose au Conseil d'Administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un Vice-Président.

Mme le Maire propose que Mme Laurence PAVIOT soit vice-Présidente. Elle demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Sont candidats : Mme Laurence PAVIOT

Le Conseil d'Administration procède à l'élection du Vice-Président au scrutin secret.

Mme Laurence PAVIOT est élue Vice-Présidente, à l'unanimité.

Le Maire,
Présidente du CCAS
V. RAVET

